

ARRÊTÉ N°2026-09
PORTANT COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN
DU DOUBLE DIPLOME INGENIEUR DATA ET HUMANITES DIGITALES DE CY TECH ET
DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu les statuts de CY Tech ;

Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu le règlement des études pour l'année universitaire 2025-2026 ;

Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les jurys d'examen du double diplôme Ingénieur Data et Humanités Digitales de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et de CY Tech, pour les sessions 1 et 2 sont composés comme suit :

1^{re} année :

Présidente : Cynthia SRNEC, Directrice du double diplôme,

Membres du jury :

Nathalie COSTE

Abdessalam EL JANATI

Jean-Paul FOREST

Sylvain MARY

Bilinda MEZIANI

Valérie NACHEF

2^e année :

Présidente : Cynthia SRNEC, Directrice du double diplôme,

Membres du jury :

Nathalie COSTE

Abdessalam EL JANATI

Sylvain MARY

Valérie NACHEF

Renaud VERIN

4^e année :

Présidente : Cynthia SRNEC, Directrice du double diplôme,

Membres du jury :

Vincent COURONNE

Louise LARTIGOT-HERVIER

Thanos MANOS

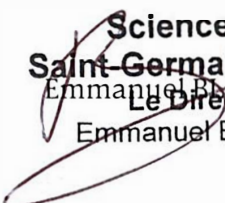
Valérie NACHEF

Constanza ROJAS MOLINA

Djaouida ZAOUCHE

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 16 février 2026


Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Emmanuel BLANCHARD
Le Directeur
Emmanuel Blanchard
Directeur

Transmis au Rectorat le : 06 mars 2026

Affichage et publication le : 06 mars 2026